

### ■ POUR VOUS INSCRIRE :

**Session :** Une session tous les mois  
 Nous contacter pour connaître la date de la prochaine session

#### Lieu de formation :

**AVENIR CONSEIL FORMATION**  
 40 rue de Pontoise 95870 Bezons  
 Adresser votre demande à  
**siege@acfoeo.fr/ 01 34 26 07 17**  
 afin de définir un rdv

**Délai d'accès à la formation :** 15 jours avant le démarrage de la session et après acceptation du financement

#### You êtes en situation de handicap ?

Site accessible aux PSH - Pour toute question, merci de contacter par mail Christèle Scapolan : [christele.scapolan@acfoeo.fr](mailto:christele.scapolan@acfoeo.fr)

### ■ MODALITÉS :

**Rythme :** présentiel

**Nombre d'heures :** 49 heures – 42 heures théoriques et 7 heures pratiques

**Effectif :** de 10 personnes à 20 personnes maximum par session

**Horaires :** du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h à 17h00

### ■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et mises en situation
- Études de cas
- Jeux de rôle et exercices pratiques

### ■ FORMATEURS :

Professionnels confirmés depuis plusieurs années dans la formation sécurité routière et transport de personnes

### ■ PUBLIC ET TARIF :

**Tout public** (demandeurs d'emploi, salariés, particuliers, indépendants...)

#### Tarif : 1250 euros

Les frais d'inscription à la CMA (239,50 euros) restent à la charge du candidat

### ■ DEBOUCHES :

La formation prépare au passage des épreuves théoriques et pratiques de l'examen VTC, habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC), délivrée par le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche depuis le 01/01/2022 pour une durée de 5 ans  
 Possibilité de suivre une formation passerelle vers le métier de taxi si réussite aux épreuves écrites du VTC depuis moins de trois ans

En 2025 :

96% de satisfaction

100% présentation à l'examen théorique

35% de réussite à l'examen



### PRÉREQUIS :

- Etre européen ou posséder un titre de séjour permettant d'exercer en France
- Etre titulaire du permis B depuis au moins 3 ans et non soumis à une période probatoire
- Etre en capacité physique de devenir chauffeur professionnel (VTC)

### OBJECTIF :

Préparer efficacement et réussir les épreuves théoriques et pratiques pour devenir conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)



### PROGRAMME : 49h

- **Formation théorique** : organisée autour de 7 modules dans le respect du programme national (**42 heures**) :
  - Réglementation du transport public particulier de personnes
  - Gestion
  - Sécurité routière
  - Capacité d'expression en langue française
  - Capacité d'expression en langue anglaise
  - Développement commercial et gestion de l'activité VTC
  - Réglementation nationale spécifique des VTC
- **Formation pratique (7 heures)** : Mise en situation réelle de conduite sur un véhicule à double commande mis à disposition
  - La formation pratique est mise en place après réussite aux épreuves écrites

### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

**Avant la formation :** test de positionnement et entretien individuel

**A la fin de la formation :** Examen blanc - évaluation de la satisfaction apprenant

### VALIDATION :

Attestation de suivi de formation